

## SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU LAOS (1922-1933)

émanation de la [Compagnie générale industrielle](#)  
et de la [Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine](#)

Émile DUPUY (1896-1936), administrateur délégué

Fondateur de la Banque Dupuy frères et Compagnie, Paris  
Voir [encadré](#).

Président de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

Société commerciale de Laos  
(*La Journée industrielle*, 18 avril 1922)

Société anonyme formée pour la mise en valeur économique, industrielle et commerciale de tous intérêts ou concessions dans la province du Laos (Indo-Chine).

Le siège est à. Paris, 9, boulevard Malesherbes.

Le capital est fixé à 150.000 francs en actions de 500 francs, dont 100 attribuées à la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine, en rémunération d'apports, ainsi que les 150 parts de fondateur créées.

Les premiers administrateurs sont : MM. René Bartholoni, député, à Paris, 19, avenue Hoche ; Émile Dupuy, industriel, à Paris, 14, rue du Colonel-Moll ; Pierre Brame, industriel, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) ; Henri de Vienne <sup>1</sup>, à Paris, 11, avenue de La-Bourdonnais ; le duc Jean d'Ayen, à Paris, 33, rue Schaffer ; et Charles Raoul-Duval <sup>2</sup>, à Paris, 22, rue Raynouard.

Au Laos : Les mines d'étain du Nam Patène  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 juin 1922)

---

<sup>1</sup> Henri de Vienne (1881-1963) : président de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (1922). Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Charles Raoul-Duval (1869-1933), négociant au Havre, membre du Traveller's club. Frère cadet de René (1864-1916) : président des Mines d'Albi (dont leur père Fernand — frère cadet du député — avait été l'un des fondateurs), président des Charbonnages d'Ekaterinovka, administrateur-délégué de la Société du chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre, administrateur de la Société française pour l'industrie et les mines, des Mines de zinc de Guergour (Algérie) et (1906) de la Société internationale de houillères (siège à Cologne). Charles épouse Béatrice Tobin (1878-1958).

[...] M. William Opie, bien que mineur avant tout, a été frappé par les ressources qu'offre le Laos, en dépit de ce qu'en peut dire le fameux Gholonel P'hernard [on aura reconnu le colonel Fernand Bernard, des Messageries fluviales !], et il dit si bien, qu'il persuade ses actionnaires que ceux-ci ont fondé une filiale de leur Société.

C'est ainsi que nous apprenons par la « Journée industrielle » du 18 avril la création de la Société commerciale du Laos. [...]

---

AEC 1922-678 — Sté commerciale du Laos, 9, rue Malesherbes, PARIS (8<sup>e</sup>).

Capital. — Sté an., f. le 28 mars 1922, 450.000 fr. en 300 act. de 500 fr. libérées de 125 fr. dont 100 act. d'apport.

Objet. — Opérations commerciales, industrielles et agricoles au Laos et pays voisins.

Comptoirs. — Laos : Thakheck, Ta-Hin-Kam, Pak-Hin-Boun.

Conseil. — MM. Henri de Vienne [SEEMI], présid. ; Émile Dupuy [SEEMI], admin. dél. ; René Bartholoni [SEEMI], Pierre Brame [SEEMI], duc Jean d'Ayen [Jean de Noailles, duc d'Ayen, ép. Solange de Labriffe. Adm. d'une importante sté immob., prod. de cinéma. Mort à Belsen en 1945], Charles Raoul-Duval [nég. au Havre].

---

Société commerciale de Laos  
(*La Journée industrielle*, 1<sup>er</sup> juillet 1924)

L'assemblée ordinaire tenue hier, au siège social, 21, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris, sous la présidence de Henri de Vienne, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1923, qui a constitué une nouvelle année d'études et de préparation.

MM. Henri de Vienne et Émile Dupuy, administrateurs sortants, ont été réélus.

Réunis ensuite en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont autorisé le conseil à porter le capital social de 150.000 fr. à 5 millions, en une ou plusieurs fois, aux dates et suivant les modalités qu'il déterminera.

---

Société commerciale de Laos  
(*La Journée industrielle*, 25 septembre 1924)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier au siège, 21, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris, sous la présidence de M. René Bartholoni, président du conseil d'administration, a régularisé l'augmentation du capital social, porté de 150.000 fr. à 1 million par l'émission de 1.700 actions de 500 fr. chacune.

---

Les camions à gaz pauvre sur la route de Vinh à Thakhek  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 mars 1925)

On sait qu'une *Société commerciale du Laos* a été récemment créée par le même groupe qui a fait un si bel effort industriel au Cammon avec les mines d'étain du Nam-Patène.

Cette société se préoccupe beaucoup de la question des transports par la route de Vinh à Thakhek ; elle a dans ce but fait l'acquisition de camions automobiles au gaz pauvre de bois. Au lieu d'essence, qu'il faut faire venir à grands frais, ces moteurs

emploient le charbon de bois, dont la matière première se trouve partout. Mais les choses les plus simples en Europe peuvent être compliquées à la colonie. Ce charbon de bois, les Laotiens ne savent pas le faire et, d'autre part, on connaît mal les bois les plus favorables.

C'est donc une question à étudier et, des essais et une industrie à créer. Mais, si petite que soit cette industrie et si modeste qu'en soit l'outillage, si elle n'a d'autre clientèle que les quatre ou cinq camions d'une seule entreprise, elle sera assez coûteuse pour que l'essence reprenne ses droits. Et c'est ce qui se fait, provisoirement.

Il semble qu'ici, le service forestier pourrait intervenir utilement. Il doit bien avoir dans son nombreux personnel quelques hommes de l'art qui savent comment se fabrique le charbon de bois et capables d'installer des meules ou des fours ou des appareils de carbonisation en vase clos, à Napé et Thakhek, et plus tard à Savannakhet, Tchépône et Laobao, pour fournir le charbon de la qualité qu'il faut, non seulement aux quatre camions d'une entreprise mais au quarante ou cinquante camions qu'on peut espérer voir sur cette route avant deux ans. L'entreprise Pnam-van-Phi a quatorze camions et autobus à elle seule ; cette entreprise annamite a montré jusqu'ici un esprit de progrès tel que l'on peut être certain qu'elle adoptera les gazogènes dès qu'elle trouvera en route du charbon de bois de bonne qualité.

Dès lors, ce sera une réduction de 75 % dans le prix du carburant. Cette économie permettra d'abaisser déjà un peu l'énorme prix de revient des transports sur cette route ; mais il faut bien dire que, dans ce prix de revient, le carburant n'entre encore que pour une faible part. L'avantage sera surtout un gain de place et de poids disponible, le camion pouvant se ravitailler sur plusieurs points du trajet au lieu d'emporter avec lui toute une cargaison de touques.

Le prix actuel des transports est énorme (jusqu'à 150 \$ la tonne) pour trois autres raisons plus importantes :

1° — le mauvais état de la route, qui use rapidement le matériel et cause de fréquents accidents, accélérant cette usure, de sorte que le prix d'un camion doit être amorti en un nombre assez restreint de voyages.

2° — les rampes, tournants brusques, parties marécageuses, ouvrages trop faibles font que la charge utile d'un camion est réduite de 50 %.

Il saute aux yeux que, du jour où la route sera assez bonne pour que les camionnettes puissent porter 1.200 kilos au lieu de 600, les frais ne seront pas augmentés d'un centime et de ce seul fait le fret sera déjà réduit de moitié.

3° — la troisième raison est que le trafic n'étant qu'à ses débuts et les entreprises n'étant pas encore assurées d'un fret de retour à peu près égal au fret dans le sens Annam-Laos, loin de là, le prix du transport dans un sens est calculé sur les frais des deux sens.

Il s'agit donc de trouver un fret de retour susceptible de payer 40 à 50 \$ pour le trajet de Vinh à Thakhek. L'étain du Nam-Patène et le cuivre du Nam-Bac, les tabacs, fibres, soies et les petits cochons sont dans ce cas, et nous savons que ces différents produits d'exportation laotienne sont à l'étude et cela sur l'une et l'autre des deux routes de déblocage. La concurrence de ces deux routes amènera bien vite, avec quelques améliorations urgentes et l'utilisation du charbon de bois comme carburant, un abaissement des tarifs jusqu'aux environs de 50 \$. Le développement qui s'ensuivra provoquera une baisse encore plus sensible en attendant que le chemin de fer permette des tarifs de 8 à 10 \$ de Vinh au Mékong.

Il saute aux yeux que, si le jour de son inauguration le chemin de fer ne trouvait que le commerce qui se fait actuellement, il faudrait plusieurs années avant qu'un trafic suffisant se développe pour donner des recettes intéressantes. Mais grâce aux routes, le commerce va dès maintenant commencer à se développer, de sorte que le trafic dont héritera dans six ou sept ans le chemin de fer sera dès le premier jour considérable. Ce jour-là, les camions, incapables de concurrencer la ligne, deviendront ses fournisseurs et

c'est peut être au nombre d'une centaine qu'ils se trouveront prêts à être répartis sur les diverses routes alimentant le Mékong et le chemin de fer.

Il est donc dans l'intérêt du chemin de fer que la route de Vinh à Thakhek soit mise le plus rapidement possible en bon état et il semble qu'il y aurait intérêt à faire contribuer les fonds de construction du chemin de fer à cette mise en état. Cette année, 600.000 \$ sont affectées au chemin de service pour la construction du chemin de fer, on aurait peut être intérêt à en consacrer une partie, ne fût-ce que 50.000 \$, à l'amélioration de cette route de Napé à Thakhek qui, sur 50 km., longera le chemin de fer.

---

Société commerciale du Laos  
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1925)

L'assemblée ordinaire tenue hier, au siège social, 21, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1924, ne comportant pas de compte de profits et pertes, l'exercice écoulé n'ayant été, comme le précédent, qu'une période de préparation.

Elle a ratifié la nomination de MM. Paul de Courtivron, Thibault de Solages <sup>3</sup> et Étienne Denis <sup>4</sup>, en qualité d'administrateurs. M. Étienne Denis, administrateur sortant, a été réélu.

---

Commerciale du Laos  
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M<sup>me</sup> veuve Biétry],  
20 novembre 1925)

L'exercice 1924 n'aurait été, comme le précédent, qu'une période de préparation. Le poste frais de premier établissement est passé de 63.020 fr. 53 à 133.973,54.

---

Touristes locaux, visitez le Laos  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 janvier 1926)

[...] La Société commerciale du Laos, qui, nous pouvons bien trahir ce secret, représente au Moyen-Laos la Cie franco-asiatique des pétroles [Shell], a établi un dépôt à Nakai, au km. 194, à côté de la poste.

Vous voilà tranquille jusqu'à Thakhek, la grande métropole du Mékong [...].

À Thakhek, bien entendu, vous trouverez tout pour auto, du moins l'essentiel : huile et essence, toujours à la même enseigne : Compagnie Commerciale du Laos. [...]

---

COMPAGNIE GÉNÉRALE INDUSTRIELLE  
Exercice 1924-1925  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 février 1926)

---

<sup>3</sup> Thibault de Solages (1889-1972) : administrateur délégué (1921), puis président (1944) de la Compagnie générale industrielle. Voir [encadré](#).

<sup>4</sup> Étienne Denis (1889-1962), des Établissements [Denis frères](#).

.....  
Il a paru intéressant à la Générale Industrielle de prendre part à l'augmentation de capital de la Société commerciale du Laos. Cette société a été formée par le groupe fondateur de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine ; elle s'est assurée dans le moyen Laos la représentation exclusive de la maison Denis frères, d'Indo-Chine.

---

Thakhek, ville industrielle  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 septembre 1926)

[...] Un hôtel est en train de s'y installer par les soins de la Cie commerciale du Laos.  
[...]

---

Société commerciale de Laos  
(*La Journée industrielle*, 1<sup>er</sup> octobre 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé le bilan de l'exercice 1925, qui ne comporte pas de compte de profits et pertes, cet exercice étant, comme les deux précédents, un exercice d'organisation et de mise au point.

M. Pierre Brame et le duc d'Ayen, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

Compagnie générale industrielle  
(*Le Journal des finances*, 26 novembre 1926)

Fondée en février 1921 par les Mines de Carmaux qui en ont conservé le contrôle, la Compagnie générale industrielle, qui, statutairement, peut développer son activité dans les branches les plus diverses, a eu, semble-t-il, et a toujours pour raison d'être essentielle, de servir de truchement à la société mère pour réaliser — soit sous forme d'exploitation directe, soit sous forme de participation, — des opérations lui permettant de développer son activité dans un cadre débordant de son objet social propre. [...]

La Compagnie générale industrielle [...] s'est [...] constitué un important portefeuille. Le détail de sa composition n'est pas connu. On sait cependant qu'en dehors de fonds d'États ou de valeurs garanties, il renferme une importante proportion de valeurs minières, représentant les intérêts que la société possède, depuis 1923, dans la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine [SEEMI] qui possède au Laos des gisements d'étain très étendus dont l'exploitation a commencé en 1924 ; il comprend aussi une participation dans la Société commerciale du Laos, filiale de la société précédente, et les actions de la Société Minervoise de Lignites, au capital de 2 millions, dont la C. G. I. possède le contrôle et qui a pris à bail, avec promesse de vente, les concessions, terrains et usines des Charbonnages de Millau. [...]

---

La Société indochinoise forestière et des allumettes.  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 janvier 1927 et 5 juin 1927)

Le portefeuille ... comprend 267 actions de 250 piastres de la Compagnie côtière de l'Annam, 50 actions de 100 piastres de la Compagnie commerciale du Laos et 25 parts du Syndicat du Siam.

---

Notre carnet financier  
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1927)

La Société Commerciale du Laos est autorisée à porter son capital de 1 à 5 millions de francs.

---

Études et exploitations minières de l'Indochine  
(*Le Journal des débats*, 2 septembre 1927)

Assemblée extraordinaire le 16 septembre pour approbation provisoire des apports faits par la Société Commerciale du Laos.

Une assemblée de la Société commerciale du Laos est convoquée pour le même jour en vue d'autoriser ces apports.

---

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine  
(*La Journée industrielle*, 17 septembre 1927)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a ratifié l'augmentation du capital social porté de 10 millions à 12.500.000 francs par l'émission d'actions de 100 francs.

L'assemblée a, en outre, approuvé les apports faits à la société par la Société commerciale du Laos.

---

Études et exploitations minières de l'Indochine  
(*Le Journal des finances*, 10 février 1928)

[...] La dernière augmentation [de capital], qui n'a porté, du reste, que sur 100.000 fr., a servi à absorber une filiale : la Société commerciale du Laos.

---

Société commerciale du Laos  
(*La Journée industrielle*, 20 et 23 novembre 1928)

Les comptes de l'exercice 1927, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 3 décembre, font apparaître une perte de 135.434 fr., la société ayant cédé, en cours d'exercice, tout son actif immobilier à la Société d'études et exploitations minières en Indo-Chine.

---

Société commerciale du Laos

*(La Journée industrielle, 7 novembre 1929)*

Réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Henri de Vienne, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1928 se soldant par une perte de 112 226 fr. 10, compte tenu d'une provision de 25.000 fr. constituée en vue des règlements restant à effectuer en fin d'exercice.

---

COMMERCIALE DU LAOS  
*(Le Journal des débats, 30 novembre 1930)*

Les comptes de l'exercice 1929, qui seront soumis à l'assemblée du 12 décembre, font apparaître un solde créditeur de 84.121 francs, que le conseil a décidé d'affecter à l'amortissement d'une partie des pertes de l'exercice 1927, ramenant ainsi le chiffre de ces pertes de 135.433 fr. à 51.312 fr.

---

Société commerciale du Laos  
*(La Cote de la Bourse et de la banque, 20 décembre 1932)*

Approbation des comptes de 1931 présentant un solde créditeur de 152 fr. contre une perte de 20.713 fr, porté en déduction de la perte réalisée en 1927.

---

Société commerciale du Laos  
*(La Journée industrielle, 6 avril 1933)*

L'ordre du jour d'une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 3 mai à l'issue de l'assemblée ordinaire, comporte la dissolution de la société et la nomination d'un liquidateur.

---

Société commerciale du Laos  
*(La Cote de la Bourse et de la banque, 19 avril 1933)*

Perte de 1932 : 79.388 fr. contre 183.900 fr. à fin 1931. La dissolution anticipée de la société sera proposée à l'assemblée du 3 mai.

---



**DISSOLU ANTICIPATION**  
**SOCIÉTÉ COMMERCIALE**  
**DU LAOS**

**DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**  
**EN DATE DU 3 MARS 1926.**

**SOCIÉTÉ ANONYME au CAPITAL de 1.000.000 de Francs**

**DIVISÉ EN 2.000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE.**

**DROITS DE TIMBRE**  
**ACQUITTÉS PAR**  
**ABONNEMENT**  
**AVIS D'AUTORISATION**  
**INSERÉ AU**  
**Journal Officiel du**  
**27 Mars 1926.**

Statuts déposés en l'Étude de M<sup>e</sup> COUTURIER, Notaire à PARIS

**SIÈGE SOCIAL A PARIS**

**ACTION de 500 FRANCS**

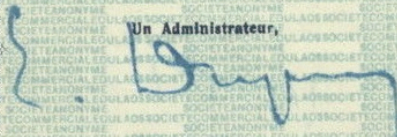
**AU PORTEUR**  
**ENTIÈREMENT LIBÉRÉE**

**ACTION**  
**ayant participé à la répartition**  
**des PARTS de la**

**N° 00,482**

**"SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAOS"**

PARIS, le 16-4-1926

**Un Administrateur,**  


**Un Administrateur,**  


**ACTION**  
**ayant participé à la répartition**  
**des ACTIONS de la**

**ACTION**  
**ayant participé à la répartition**  
**des ACTIONS de la**

**"SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS**  
**MINIÈRES DE L'INDOCHINE"**

**"SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAOS"**



Coll. Peter Seidel



SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU LAOS  
Société anonyme au capital de 1.000.000 de fr.  
divisé en 2.000 actions de 500 fr. chacune  
Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Couturier, notaire à Paris

Droits de timbre acquittés par abonnement  
vvvvvvv  
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 27 mars 1926

Siège social à Paris  
ACTION DE 500 FRANCS  
AU PORTEUR ENTIÈREMENT LIBÉRÉE  
Paris, le 14 avril 1926  
Un administrateur (à gauche) : Émile Dupuy  
Un administrateur (à droite) : René Bartoloni

Dissolution anticipée  
Décision de l'A.G.E. des actionnaires en date du 3 mai 1933

Action ayant participé à la répartition des parts de la  
Société immobilière du Laos

Action ayant participé à la répartition des actions de la  
Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

Action ayant participé à la répartition des actions de la  
Société immobilière du Laos

Impr. de la Banque et des Cies d'assurance, Paris

[Répartition de liquidation]

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 23 novembre 1933)

La Société commerciale du Laos procède à une première répartition sur les bases suivantes : pour deux actions Commerciale du Laos, il est attribué une action Études exploitations minières de l'Indochine [SEEMI] ; pour cinq actions : 1 part Immobilière du Laos\* ; pour 10 actions : une action Immobilière du Laos\*.